

Royan (Charente Inf^{re})
7 rue de la plage.
le 19 février 1919.

Monsieur le Secrétaire
et cher ancien Compère,

J'ai bien de craindre
que le décès de mon
fils bien aimé, jeune
stagiaire, "mort pour
la France" le 18
octobre 1918, ne vous
ait pas été signalé.
Et comme je tiens,
par un sentiment que
vous trouverez certainement
naturel, à ce que son
nom figure sur la liste
des membres du Barreau
qui sont tombés pour
la Patrie, je prends

la liberté de vous adresser
ces quelques lignes. Mon
fils René Bonhoure, avait
prêté serment en 1911
[je crois (peut-être 1910)],
et au moment de être
incorporé au régiment, il
avait obtenu, en octobre
1913, une suspension de
stage, de deux ans. Lorsque
je l'ai perdu, il était
devenu "pour la durée de
la guerre" commissaire
auxiliaire de la marine,
à bord du cuirassé
Marscan. Je suppose
que ces renseignements vous
seront suffisants, pour
répondre à mon désir.

Vous m'obligeriez
beaucoup, en s'enquérant
en me retournant le
diplôme de licencié en
Droit, que mon cher enfant

avait versé au Secrétaire
au moment de sa
prestation de serment.
Il ne l'avait pas retiré;
et j'aimerais le
voir. A titre
d'indications, voici
la date et le lieu de
sa naissance. Le René
Bonhoure, né le 8
avril 1891, à Perpignan,
Venilles après, Commissaire
le Secrétaire, l'assurance
de mes vifs remerciements
et de mes sentiments
ami dévoués que
distingués.

A. Bonhoure
ancien Secrétaire de
la Conférence des
Avocats.